
AVIS DE VACANCE : CONSEILLER TECHNIQUE, INDUSTRIALISATION
VA/AUDANEPAD/24/43

L'Union africaine (UA), organe continental panafricain unique en son genre, a pour mission de favoriser l'intégration rapide et le développement durable de l'Afrique en promouvant l'unité, la solidarité, la cohésion et la coopération entre les peuples d'Afrique et les États africains, et en développant un nouveau partenariat à l'échelle mondiale. Son siège est situé à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie.

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est un programme de l'Union africaine adopté en 2001 à Lusaka, en Zambie, qui vise principalement à réduire la pauvreté et à promouvoir la croissance économique et le développement durable en Afrique. Suite à l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'Union africaine, l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (NPCA) a été créée par la décision de la 14e Assemblée de l'UA de février 2010 en tant qu'organe technique de l'Union africaine, en remplacement du Secrétariat du NEPAD.

L'Agence du NEPAD est devenue l'Agence de développement de l'Union africaine, une transformation importante qui souligne l'engagement de l'Union africaine à rationaliser et à améliorer l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des décisions, des politiques et des programmes de l'UA à travers tous les organes et institutions de l'UA. Cette décision a été prise lors de la 31e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à Nouakchott, en Mauritanie, en juillet 2018.

L'AUDA-NEPAD est une agence continentale détenue et dirigée par des Africains, qui est le fer de lance de l'Agenda 2063. La décision relative à l'Agence de développement de l'Union africaine est une affirmation par les États membres de leur engagement à posséder un instrument qui se fera le champion du soutien au développement des pays et des organismes régionaux dans la promotion de leurs priorités par la mise en œuvre de l'Agenda 2063.

1. Coordonner et exécuter des projets régionaux et continentaux prioritaires pour promouvoir l'intégration régionale en vue de la réalisation accélérée de l'Agenda 2063 ;
2. Renforcer les capacités des États membres de l'Union africaine et des organismes régionaux ;
3. Faire progresser l'aide consultative fondée sur la connaissance ;
4. Entreprendre toute la gamme de la mobilisation des ressources ; et
5. Servir d'interface technique du continent avec tous les acteurs et partenaires du développement de l'Afrique.

Les bureaux de l'Agence AUDA-NEPAD sont situés à Midrand, Johannesburg, en Afrique du Sud.

Sur la base de l'accord d'accueil conclu entre le gouvernement de la République d'Afrique du Sud et l'Union africaine pour que l'AUDA-NEPAD serve de bureau intérimaire de l'UA opérant en dehors du siège de l'Union africaine, l'AUDA-NEPAD invite les candidats qui sont citoyens des États membres de l'Union africaine à postuler pour le poste de.. :

A. Poste

Titre du poste : Conseiller technique, industrialisation
Niveau du poste : P5

Lieu d'affectation : Johannesburg, Afrique du Sud
Superviseur : Directeur de l'infrastructure, de l'industrialisation, du commerce, de l'économie et de l'intégration régionale

B. Domaines de performance clés

Le conseiller technique en industrialisation contribuera de manière significative aux objectifs d'industrialisation de l'AUDA-NEPAD en offrant une orientation stratégique et des services de conseil pour améliorer la mise en œuvre des zones économiques spéciales (ZES), augmenter la productivité industrielle et renforcer le soutien aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Essentiel pour faire avancer le programme d'industrialisation continental de l'Afrique, le titulaire du poste joue un rôle central dans la promotion d'une croissance économique durable, l'exploitation du vaste potentiel du continent et la résolution des problèmes socio-économiques.

Plus précisément, le titulaire du poste s'acquittera des tâches suivantes :

1. **Élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'industrialisation :** Formuler et mettre en œuvre une stratégie d'industrialisation holistique centrée sur l'industrialisation basée sur les produits de base et les chaînes de valeur régionales. Cette stratégie devrait se concentrer sur des secteurs clés tels que la santé, les produits pharmaceutiques, l'automobile, les minéraux, l'alimentation et la nutrition, et l'habillement, afin de renforcer l'autosuffisance et la diversification économique.
2. **Rédaction de politiques et de programmes :** Guider la rédaction des programmes et des projets, en proposant des recommandations pour renforcer les chaînes de valeur régionales et minimiser les dépendances externes. Il s'agira d'identifier les domaines stratégiques de collaboration régionale et les interventions ciblées pour soutenir les industries locales.
3. **Renforcer les partenariats :** Favoriser une collaboration renforcée avec les gouvernements, les communautés économiques régionales, les organismes internationaux, les entités du secteur privé et les sociétés civiles afin de mobiliser des ressources et des investissements substantiels en faveur du développement industriel durable et de créer un cadre solide pour l'action collective et les avantages mutuels.
4. **Tirer parti de l'ancrage et du créneau de l'Agence dans le domaine de l'industrialisation à tous les niveaux.**
5. **Formuler, mettre en œuvre, suivre et évaluer les programmes et interventions actuels et futurs de l'AUDA-NEPAD liés à l'industrialisation.**
6. **Gérer la préparation et le développement des zones économiques spéciales (ZES), en veillant à ce qu'elles soient bancables et attrayantes pour les investisseurs.** Il s'agit notamment d'aborder des questions essentielles telles que les cadres d'investissement public, les processus d'acquisition de terrains, les incidences sur l'environnement et le maintien de la compétitivité mondiale.
7. **Promotion de la technologie et de l'innovation :** promouvoir l'adoption de technologies de pointe et l'innovation dans le secteur industriel. Lancer des initiatives de renforcement des capacités pour améliorer la productivité industrielle et l'intégration technologique dans l'ensemble des opérations.
8. **Soutien aux MPME :** Diriger le repositionnement stratégique des initiatives de l'AUDA-NEPAD pour soutenir les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) dans le secteur industriel. En leur apportant un soutien et des ressources ciblés, il s'agit de renforcer leur compétitivité, d'encourager l'esprit d'entreprise et de favoriser une croissance économique inclusive.

9. Promouvoir les synergies et l'alignement avec les parties prenantes concernées à tous les niveaux, y compris les responsables gouvernementaux, les organismes commerciaux, les groupes de réflexion et d'autres parties prenantes, notamment la Commission de l'Union africaine, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement et les communautés économiques régionales. L'accent est mis sur l'aide aux États membres dans le développement d'environnements favorables aux activités du secteur privé et à une croissance industrielle axée sur le marché.
10. Mener des recherches et des analyses sur l'industrialisation avancée afin de déterminer les tendances et les perspectives et de mieux informer le processus décisionnel à tous les niveaux.
11. Produire et diffuser des produits de connaissance, des rapports phares et des notes par pays fondés sur des données probantes, spécifiques au contexte, opportuns, analytiquement solides et fiables, afin d'aider les États membres, les communautés économiques régionales et les organes continentaux.
12. Effectuer toute autre tâche qui lui est confiée.

C. Exigences du poste

Aptitudes et compétences requises

- i. Capacité à appliquer les théories et les concepts de l'industrialisation dans différents secteurs de l'économie et du développement durable, avec une connaissance spécifique des questions relatives à l'industrialisation et au développement.
- ii. Aptitude à préparer, présenter, publier et évaluer des rapports de recherche et des études de haute qualité sur l'industrialisation, avec un historique avéré de publications sur des sujets pertinents.
- iii. Faire preuve de compétence professionnelle et de maîtrise des questions relatives à l'industrialisation et au développement. Faire preuve de concision et d'efficacité dans le respect des engagements, des délais et des résultats.
- iv. Le titulaire doit être motivé par des préoccupations professionnelles plutôt que personnelles, faire preuve de persévérance lorsqu'il est confronté à des problèmes ou des défis complexes et rester calme dans des situations stressantes.
- v. Une capacité avérée à initier et promouvoir des approches collaboratives et à mettre en œuvre des activités conjointes entre des partenaires géographiquement et culturellement disparates.
- vi. Capacité à établir et à maintenir des partenariats efficaces et des relations de travail internes et externes dans un environnement multiculturel et multiethnique.
- vii. Parler et écrire de manière claire, efficace et convaincante ; écouter les autres ; interpréter correctement les messages des autres et y répondre de manière appropriée ; manifester de l'intérêt pour une communication à double sens ; adapter le langage, le ton, le style et le format en fonction de l'auditoire ; faire preuve d'ouverture en partageant des informations et en tenant les gens informés.
- viii. Une éthique de travail exceptionnelle, l'intégrité et une bonne compréhension des pratiques et procédures de bureau. Il est tout aussi important de pouvoir travailler dans un environnement multiculturel et multinational. Toujours maintenir la confidentialité au plus haut niveau.
- ix. Capacité à accomplir des tâches multiples et à travailler sous pression avec différentes personnes et institutions.
- x. Capacité à travailler sous une supervision minimale, à être proactif, à prendre des initiatives et à faire preuve de discernement.
- xi. Haut niveau de précision, souci du détail et minutie.
- xii. Haut niveau de responsabilité, approches flexibles du travail associées à de l'enthousiasme, de l'engagement et de l'énergie.

- xiii. Capacité à tirer parti de ressources et d'effectifs limités pour obtenir un impact maximal.
- xiv. Pensée créative, capacité d'analyse et de résolution de problèmes.
- xv. Bonne capacité d'organisation, de planification et de gestion du temps.
- xvi. Haut niveau de précision, souci du détail et minutie.
- xvii. Haut niveau de responsabilité, approches flexibles du travail associées à de l'enthousiasme, de l'engagement et de l'énergie.
- xviii. Capacité à tirer parti de ressources et d'effectifs limités pour obtenir un impact maximal.
- xix. Pensée créative, capacité d'analyse et de résolution de problèmes.

D. Qualifications et expérience

Une maîtrise en économie, en génie industriel ou civil, en administration des affaires, en gestion de projet, en agroéconomie ou dans un domaine connexe. Les candidats doivent avoir au moins dix (10) ans d'expérience à responsabilité progressive, au niveau d'expert, dans des projets de développement industriel, la formulation de politiques et l'application de théories d'industrialisation dans des programmes de développement ou des domaines connexes au sein du secteur public, d'institutions multilatérales, d'organisations internationales non gouvernementales ou d'organisations similaires au niveau national, régional et/ou international. En outre, les candidats doivent avoir

- i. Expertise avérée en matière de développement de partenariats, de mobilisation de ressources et de planification stratégique.
- ii. Connaissance approfondie des politiques de développement industriel, des zones économiques spéciales, du développement des PME et du financement.
- iii. Solide expérience opérationnelle dans les domaines énumérés ci-dessous.
- iv. La transformation structurelle de l'économie en Afrique, en mettant l'accent sur l'Agenda 2063 et l'ACRA.
- v. Organisations multilatérales africaines (telles que l'Union africaine) et agences de développement.
- vi. Recherche avancée et analyse de données, y compris l'exécution de modèles et de questionnaires.

Ou

Une licence en économie, en génie industriel ou civil, en administration des affaires, en gestion de projet, en agroéconomie ou dans un domaine connexe. Les candidats doivent avoir au moins douze (12) ans d'expérience post-qualification, dont au moins cinq (5) ans au niveau de la gestion de projets de développement industriel, de la formulation de politiques et de l'application de théories d'industrialisation dans des programmes de développement ou des domaines connexes au sein du secteur public, d'institutions multilatérales, d'organisations internationales non gouvernementales ou d'organisations similaires au niveau national, régional et/ou international. En outre, les candidats doivent avoir

- i. Expertise avérée en matière de développement de partenariats, de mobilisation de ressources et de planification stratégique.
- ii. Connaissance approfondie des politiques de développement industriel, des zones économiques spéciales, du développement des PME et du financement.
- iii. Solide expérience opérationnelle dans les domaines énumérés ci-dessous.
- iv. La transformation structurelle de l'économie en Afrique, en mettant l'accent sur l'Agenda 2063 et l'ACRA.
- v. Organisations multilatérales africaines (telles que l'Union africaine) et agences de développement.

- vi. Recherche avancée et analyse de données, y compris l'exécution de modèles et de questionnaires.

E. Langues : La maîtrise de l'une des langues de travail de l'Union africaine suivantes (anglais, français, portugais, arabe et espagnol) est requise. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail de l'UA serait un atout supplémentaire.

F. Durée de l'engagement : La nomination se fera sur la base d'un contrat à durée déterminée de l'UA pour deux (2) ans, dont les trois (3) premiers mois seront considérés comme une période d'essai. Ce contrat sera renouvelable, sous réserve de performances satisfaisantes et de la disponibilité des fonds.

G. Intégration de la dimension de genre : L'AUDA-NEPAD est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité des chances et les candidates qualifiées sont vivement encouragées à poser leur candidature.

H. Les candidatures doivent être envoyées en utilisant la police "Arial" 11.5 : Pour postuler, veuillez soumettre les documents suivants :

- a. Une lettre de motivation indiquant les raisons pour lesquelles vous cherchez un emploi auprès de l'Agence de développement de l'Union africaine.
- b. Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé, ne dépassant pas cinq (5) pages et indiquant la nationalité, l'âge et le sexe.
- c. Trois (3) personnes de référence ayant une bonne connaissance du travail du candidat, fournissant leurs coordonnées complètes, ainsi que leurs numéros de téléphone et de télécopieur et leur adresse électronique.
- d. Copies certifiées conformes des titres et diplômes.
- e. Un rapport récent d'évaluation des performances (pour les candidats internes uniquement).

I. Rémunération : Salaire de base indicatif de 57 356,60 dollars des États-Unis par an, plus d'autres prestations, telles que l'indemnité de poste (57 % du salaire de base), l'indemnité de logement (27 290,88 dollars des États-Unis par an), la gratification (15 % du salaire de base), l'assistance médicale, l'assurance-vie et l'assurance-accidents, conformément aux règles et procédures applicables au personnel de l'Union africaine recruté sur le plan international.

J. Les candidatures doivent être reçues au plus tard le **lundi 14 Octobre 2024**. Cliquez sur le lien pour postuler :

https://e-recruitment.nepad.org:44310/sap/bc/webdynpro/sap/hrrcf_a_startpage_ext_cand

Veillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Si vous rencontrez des difficultés lors de la création ou de l'application d'un profil, enregistrez votre problème à l'adresse audahiring@nepad.org.

L'AUDA-NEPAD est une vision et un cadre stratégique pour le renouveau de l'Afrique qui repose sur une compréhension commune qu'il est impératif d'éradiquer la pauvreté et de positionner les pays africains sur la voie d'une croissance économique et d'un développement soutenus. L'AUDA-NEPAD travaille en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), les communautés économiques régionales, les gouvernements nationaux, les institutions de recherche et les organisations de la société civile pour tenter d'éradiquer la pauvreté en Afrique, tout en exprimant les préoccupations de l'Afrique au niveau mondial. Pour plus d'informations, voir : www.nepad.org

